Nations Unies

S/PV.7862



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7862e séance

Vendredi 13 janvier 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Skoog	(Suède)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Kandeel
	États-Unis d’Amérique	Mme Coleman
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie,	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen Mohsen
	Italie	M. Cardi
	Japon.	M. Akahori
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine.	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l’Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (S/2016/1072)

17-00977 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l’Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (S/2016/1072)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/1072, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas : Je voudrais tout d’abord souhaiter une très bonne année 2017 aux membres du Conseil de sécurité. C’est un honneur pour moi de me retrouver devant le Conseil pour une mise à jour de la situation en Afrique de l’Ouest et au Sahel. En plus du rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (S/2016/1072) au cours de la période du 1er juillet au 31 décembre 2016, je voudrais informer les membres des récents développements et tendances et de leur impact dans la région.

Pour commencer, je voudrais souligner que beaucoup de progrès ont été réalisés depuis notre dernière rencontre en juillet 2016 (voir S/PV.7735). Notamment, les citoyennes et citoyens de la région ont démontré leur maturité et leur volonté d’exercer librement et pacifiquement leur droit de choisir leurs dirigeants. Je veux citer pour exemple Cabo Verde et le Ghana, qui ont mené à bien des élections présidentielles, dans le strict respect des normes et standards en la matière, confirmant leur statut de modèle dans la région et au-delà.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

Le 1er décembre 2016, les électeurs ont patiemment attendu pour voter lors de l’élection présidentielle en Gambie, laquelle s’est tenue dans un contexte marqué par l’emprisonnement de plusieurs figures clefs de l’opposition et par une interruption totale des communications. Comme beaucoup, je me suis félicité de l’annonce des résultats par la Commission électorale indépendante et du discours dans lequel le Président Yahya Jammeh Babil Mansa reconnaissait sa défaite, le 2 décembre. À l’inverse, nous avons été attristés par la crise politique qui est rapidement apparue après que le Président Jammeh eut changé d’avis et décidé de rejeter les résultats, arguant d’irrégularités et appelant à une nouvelle élection, sous la conduite d’une nouvelle commission électorale indépendante. Il a d’ailleurs déposé une requête demandant l’invalidation des résultats du scrutin du 1er décembre.

Le 13 décembre 2016, j’ai participé à la mission des chefs d’État de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) en Gambie et, depuis, je m’emploie à faciliter les échanges et les négociations qui visent à garantir une passation pacifique du pouvoir entre le Président sortant et le futur Président Barrow. Le 17 décembre, à sa cinquantième session ordinaire de la Conférence des chefs d’État et de gouvernement, la CEDEAO a décidé de soutenir les résultats des élections du 1er décembre et de prendre toutes les mesures nécessaires pour les faire appliquer. Le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS) s’est pleinement engagé à appuyer la médiation de la CEDEAO, qui continue d’étudier tous les moyens d’assurer un transfert pacifique du pouvoir.

Une délégation de haut niveau est retournée à Banjul, aujourd’hui 13 janvier, alors que nous sommes réunis ici, pour tenter de persuader le Président Jammeh Babil Mansa de respecter les résultats des élections et de quitter le pouvoir. La délégation entend ne laisser aucun doute quant à la détermination de la CEDEAO à utiliser tous les moyens nécessaires, y compris la force, pour faire respecter la volonté du peuple gambien. Si cela est jugé nécessaire, la CEDEAO prévoit de demander l’aval du Conseil de paix et de sécurité de l’Union africaine ainsi que l’approbation formelle du Conseil de sécurité pour déployer des troupes en Gambie.

Malgré une période préélectorale qui a parfois été marquée par de fortes tensions politiques, le peuple ghanéen n’a pas failli à sa réputation en organisant des élections qui sont une source d’inspiration pour le vent de la démocratie soufflant sur tout le continent africain. Je rends hommage au Président sortant John Dramani Mahama pour la grâce avec laquelle il accepté

les résultats et félicite le Président Nana Addo Dankwa Akufo-Addo de sa victoire. Si le mérite revient aux peuples d’Afrique de l’Ouest, je voudrais également saluer les partenaires régionaux et internationaux qui, ensemble, ont accompagné ces jalons importants.

En Guinée, nous sommes préoccupés par un possible report des élections locales, qui doivent se tenir en février 2017, conformément aux dispositions de l’accord politique du 12 octobre. Il n’y a toujours pas de consensus entre le parti au pouvoir et l’opposition en ce qui concerne le mode de scrutin. En outre, les modifications du code électoral, qui sont nécessaires pour organiser les élections en février 2017, n’ont pas été adoptées lors de la récente session parlementaire. En fait, les députés de l’opposition se sont retirés de l’Assemblée nationale le dernier jour de sa session, menaçant de reprendre les manifestations de rue. L’UNOWAS continuera de prendre langue avec les parties prenantes guinéennes à propos de l’impératif de mettre en œuvre les dispositions de l’accord du 12 octobre.

Ailleurs dans la région, un certain nombre de pays ont entrepris des efforts pour actualiser leur Constitution et jeter les bases de sociétés prospères, unies et démocratiques. Conformément à la vision de la CEDEAO de passer d’une « CEDEAO des États » à une « CEDEAO des peuples », l’UNOWAS continue de les encourager à poursuivre ces efforts dans un esprit de dialogue et de participation.

Au cours de la période considérée, plusieurs parents nigérians ont retrouvé leurs filles enlevées par Boko Haram dans la ville de Chibok dans le nord-est du pays, il y a près de deux ans. Des efforts accrus sont en cours pour en libérer d’autres. Plusieurs centaines de terroristes se sont également collectivement rendus aux autorités, en partie grâce aux efforts concertés des pays fournisseurs de contingents et de leurs partenaires qui soutiennent la Force multinationale mixte.

Dans le même temps, les attaques du groupe sont récemment devenues plus fréquentes, perturbant le retour des réfugiés et des déplacée dans leurs foyers. Après la libération de nouvelles zones, l’ampleur de la tragédie est devenue encore plus visible. Des centaines de milliers d’enfants sont gravement sous-alimentés et risquent la famine. Si l’ONU a intensifié l’acheminement de l’aide humanitaire aux pays du bassin du lac Tchad, en particulier dans l’État de Borno au Nigéria et dans la province de Diffa au Niger, je suis préoccupé par le fait que le plan d’aide humanitaire pour le Nigéria est financé à moins de 37 %. Les membres du Conseil conviendront que nous pouvons et devons faire mieux.

Alors que de plus en plus de voix s’élèvent au Burkina Faso pour que se matérialisent les dividendes de la paix, j’engage les partenaires à soutenir la consolidation démocratique et économique du pays, qui se trouve au cœur d’un environnement de sécurité régional instable. Notre objectif est de veiller à ce que les sociétés sortant d’un conflit ne retombent pas dans une crise, ce qui nuirait à la consolidation de la paix et aux acquis démocratiques. Vendredi dernier, le 6 janvier, dans le pays voisin, la Côte d’Ivoire, nous avons observé avec préoccupation des ex-combattants, qui avaient été intégrés dans les forces armées, tenter de prendre le contrôle de la localité de Bouaké et d’autres villes en raison de griefs liés à leur salaire.

Pour ce qui est de l’avenir, l’UNOWAS va contribuer avec enthousiasme à la mise en œuvre de la résolution 2282 (2016) du Conseil et de la résolution 70/262 de l’Assemblée générale sur la pérennisation de la paix. Mon bureau est un membre actif du Groupe de travail interinstitutions sur la pérennisation de la paix au Burkina Faso et contribue à l’élaboration d’une stratégie visant l’instauration d’une paix durable dans ce pays pilote. Mes bons offices et le soutien technique de l’UNOWAS continueront d’appuyer cette approche globale de l’ONU au Burkina Faso et dans l’ensemble de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel.

Mon bureau apportera également son concours sur les questions liées à la stabilisation régionale, notamment dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Comme les membres le savent, l’examen de la stratégie intégrée, qui avait été mandaté par le Conseil, a été achevé l’année dernière. En portant un regard critique sur les problèmes de coordination qui se posent dans un environnement de mise en œuvre en mutation, nous restons déterminés à promouvoir et à coordonner une approche globale qui s’attaque aux causes profondes de la privation, de l’exclusion et de l’insécurité.

Conformément aux recommandations formulées dans le rapport du Groupe indépendant de haut niveau chargé d’étudier les opérations de paix (voir S/2015/446), le rapport du Secrétaire général sur l’avenir des opérations de paix des Nations Unies (S/2015/682) et le rapport du Groupe consultatif d’experts chargé de l’examen du dispositif de consolidation de la paix (voir S/2015/490), nous continuerons de renforcer notre collaboration avec les partenaires régionaux et sous-régionaux. Pour

ne citer que quelques exemples, nous avons intensifié notre partenariat avec le Groupe de cinq pays du Sahel, notamment en facilitant la coopération avec l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme et en fournissant un appui à la cellule régionale du G5 Sahel sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

En appui à la Stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano, nous avons mis en place des plates-formes sur lesquelles les représentants des unités mixtes chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières peuvent partager leurs expériences afin de renforcer la sécurité et la coopération d'une manière qui associe également les jeunes, les femmes et d'autres acteurs communautaires. Cela n'est qu'un exemple de notre approche inclusive, qui permet aux institutions de travailler ensemble. À cet égard, je demande aux États membres de l'Union du fleuve Mano, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté internationale, de fournir les ressources minimales nécessaires pour maintenir et accroître les opérations de ces groupes.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel collabore étroitement avec les missions des Nations Unies dans la région et, dans le contexte de la réduction des effectifs de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire et de la Mission des Nations Unies au Libéria, nous intensifions la coopération et le partage d'informations aux niveaux directeurs et techniques.

Avant de conclure, qu'il me soit permis de signaler que la Commission mixte Cameroun-Nigéria continue d'installer des bornes pour la démarcation définitive de la frontière entre les deux pays, un processus qui s'est accompagné d'activités de renforcement de la confiance de part et d'autre de la frontière. La Commission mixte demeure un exemple brillant de ce que l'engagement à long terme et la coopération efficace peuvent réaliser. Je garantis au Conseil de sécurité que mon bureau redoublera d'efforts pour prévenir les conflits et pérenniser la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en collaborant toujours, bien entendu, avec les autres institutions des Nations Unies, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'ensemble de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie M. Chambas de son exposé.

Je donne maintenant la parole au membre du Conseil qui souhaite faire une déclaration.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé, en même temps que nous le félicitons de son action à la tête du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Nous tenons à féliciter les pays de la région qui se sont engagés en faveur de la démocratie et sur la voie du dialogue politique, tels que le Bénin et le Ghana. Nous espérons également que le processus électoral en Guinée se déroulera normalement au cours des prochains mois.

Il convient aussi de souligner la contribution apportée par le Sénégal tout au long de l'année 2016, en tant que coordonnateur et médiateur pour les crises au Mali, en Guinée-Bissau et en Gambie. Et comme nous l'avons dit hier dans cette même salle (S/PV.7861), nous nous félicitons également des progrès réalisés dans le domaine de la sécurité par les pays du bassin du lac Tchad, lesquels, malgré leurs maigres ressources et la menace terroriste qui déstabilise et afflige la région, n'ont épargné aucun effort dans leur lutte, obtenant des résultats louables et dignes d'éloges. Néanmoins, la menace terroriste dans la région ne doit pas être sous-estimée, notamment dans la région du Sahel, où la crise prend des dimensions de plus en plus grandes et a exigé plusieurs fois l'attention du Conseil de sécurité.

L'Uruguay est extrêmement préoccupé par la situation politique en Gambie et en Guinée-Bissau, où les dirigeants politiques ne respectent ni les cadres juridiques et constitutionnels ni les engagements sociaux, ni même les responsabilités que leurs citoyens leur ont octroyées. À cet égard, nous saluons les efforts de médiation conduits par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et les pays de la région et nous invitons les Présidents de ces deux pays à y coopérer afin de trouver une issue pacifique à l'impasse politique.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 25.